



COMPTE RENDU REUNION

CONSEIL MUNICIPAL DU 17 septembre 2015

Le dix-sept septembre deux mille quinze à vingt heures,
Se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de M. Robert CARTIER,
Maire.

Présents : Mmes Ameline DIENOT, Françoise GROSS, Lauriane RANCHON, Camille ROUSSEAUX, MM. Robert CARTIER, Gérard COTE, Jean-Christophe HERY, Louis WALLAERT -

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents/Excusés : Marie DONNAT (pouvoir A. Diénot), Christian VILLE, David MONON-

Date de convocation du Conseil municipal : 10 septembre 2015
Françoise GROSS a été désignée comme secrétaire de séance.

1. Approbation du compte rendu du conseil municipal du 28 Août 2015 :

Mise au vote pour : 9. Approbation à l'unanimité.

2. Décisions modificatives :

Opération comptable pour rééquilibrer le budget du CCAS d'un montant de 139 euros :
concerne les frais de location du défibrillateur pendant la période d'ouverture de la piscine du
camping municipal (72 euros par mois).

La commune doit procéder à un virement de crédit pour ajuster les dépenses de l'article 165
« dépôts et cautionnements reçus » pour le remboursement de la caution du camping pour 2 gérants
soit 1 500 euros chacun.

Dépenses imprévues : moins 3 000 euros (trois mille euros).

Mise au vote pour : 9. Approbation à l'unanimité.

3. Trésor Public : prélèvement automatique et TIPI -

Proposition d'une possibilité de prélèvement automatique pour factures eau, loyer ce qui
entraîne un cout de 0.35 euros par tranche de 100 euros de frais pour la commune à partir de
l'année 2016.

Mise au vote pour : 9. Approbation à l'unanimité.

La Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) propose aux collectivités un dispositif d'encaissement par carte bancaire sur Internet, dénommé "TIPI" (Titres Payables par Internet), pour l'ensemble des factures éditées par la collectivité.

La commune prendra en charge le coût du commissionnement interbancaire lié à l'utilisation de la carte bancaire, qui rémunère l'ensemble du dispositif interbancaire.

Ce coût s'élève à 0,10 euros + 0.25% du montant de l'opération.

A titre d'exemple, pour une transaction de 100,00€, les commissions interbancaires s'élèvent à 0,35€.

Il est proposé d'autoriser la signature de la convention régissant les modalités de mise en œuvre et de fonctionnement du service TIPI.

Mise au vote pour : 9. Approbation à l'unanimité.

4. Camping :

Lettre du gérant actuel Monsieur Eric Rousseaux pour signifier l'arrêt de son contrat au 31 décembre 2015.

La commune s'engage à refaire un appel d'offre pour revoir le contrat de d'affermage, la durée, les conditions financières avec comme condition 10% du chiffre d'affaires avec un minimum de 6 000 euros (six mille euros) par année civile. La commune souhaite revoir le contrat d'affermage à 12 ans (douze ans) pour que le gérant puisse améliorer le site avec une installation d'habitation légère.

Mise au vote pour : 9. Approbation à l'unanimité.

5. Contrat de Déneigement :

Françoise Gross est en charge du dossier.

6. Sorties de Ski de fond :

Suite à la décision de la Communauté de Communes du Trièves de ne plus participer au financement des sorties scolaires et pour ne pas pénaliser les enfants (environ 12 sur la commune), la commune s'engage à financer l'activité et le transport pour un cycle de 8 sorties de ski de fond à Chichilianne (environ 72 euros par enfant) sur toute la durée du mandat.

La même démarche est faite par les autres communes dépendantes de l'école de Clelles.

Mise au vote pour : 9. Approbation à l'unanimité.

7. TEPOS appel à projet :

La commune est candidate au concours de Rénovation thermique des bâtiments communaux TEPOS (Territoire à Energie Positive) et déposera un dossier pour le 5 octobre auprès de la CDC du Trièves.

Ce dossier comportera des travaux d'amélioration de performance énergétique des bâtiments communaux : Mairie, Salle des Fêtes, Grange Martin et sera basé sur les études et recommandations de l'Audit Energétique établi par la société Effi-thermic.

Si le résultat est positif il faudra présenter un dossier complet avec tous les détails du projet.

Mise au vote pour : 9. Approbation à l'unanimité.

INFORMATION ET QUESTIONS DIVERSES :

Points sur les travaux :

- Seuil de Trézanne
 - Attribué à l'entreprise BTP Balcon Est : travaux prévu fin septembre et durée d'une semaine avec nettoyage du chenal. Pour respecter les impositions préfectorales mettre le panneau d'affichage sur le site des travaux.
 - Les Riperts
 - Les travaux ont débuté
 - Cimetière
 - Reste le décapage final du portail et de la Croix et traitement type Rustol
 - Locaux Mairie et Salle de Réunion
 - Prévoir nettoyage avant location extérieure
 - Manque 3 spots sur la rampe, 2 bouches VMC et spot entrée à refixer
-
- Rapport réunion paysage du 26 aout : M. le Maire invite les membres du conseil à prendre connaissance du compte-rendu de la réunion paysage

Réunion publique

En deux temps :

- Sujet 1: Avenir de notre commune après le vote de la loi NOTRe
- Sujet 2 : projets communaux

Samedi 21 novembre 2015 à 10 h.

Positionnement de la commune par rapport à l'accueil des réfugiés

Difficile et incompatible avec le secteur géographique et l'éloignement, un soutien avec des associations sera étudié.

Petit Tambour :

A sortir début octobre

L'ordre du jour étant épuisé, la séance commencée à 20 h est levée à 23 h.

Prochaine réunion du conseil mi-octobre.